



ANNONCE AUPRÈS D'UNE REPRÉSENTATION SUISSE

	Requérant(e)	Epoux (épouse) / Partenaire
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom(s) (souligner le prénom usuel)		
Sexe	masculin féminin	masculin féminin
Date de naissance		
Lieu de naissance, Canton/Province, Pays		
Nom et prénoms du père		
Nom, nom de jeune fille et prénoms de la mère		
Lieux et cantons d'origine		
Pour les étrangers/ères : nationalité		
Autre nationalité	oui, laquelle non	oui, laquelle non
Etes-vous suisse / suisseesse par mariage?	oui non	oui non
Etat civil	célibataire	marié(e) lieu & date séparé(e) lieu & date divorcé(e) lieu & date veuf/veuve Depuis :
		partenariat enregistré lieu & date partenariat séparé lieu & date partenariat dissous (judiciairement) lieu & date
Langue de correspondance		
Profession		
Dernier domicile	Départ annoncé ?	Départ annoncé ?
	oui non	Lieu: Depuis le / date:
		Lieu: Depuis le / date:

Adresses

	Adresse de domicile	Adresse de correspondance et/ou – du représentant légal
c/o		
Rue		
CP / Lieu		
Pays		
province/département		
Téléphone privé		
Téléphone bureau		
Téléphone mobile		
Télécopie		
Adresse électronique (email)		

J'autorise, jusqu'à nouvel ordre, la représentation suisse et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à utiliser mon **adresse électronique** pour me transmettre les communications officielles destinées à la communauté des Suisses de l'étranger (bulletin d'information des représentations y compris). Mon adresse électronique ne sera pas communiquée à des tiers. Je m'engage à informer la représentation suisse compétente en cas de changement d'adresse électronique.

Adresse en cas d'urgence	Adresse des parents	Adresse de l'employeur
Téléphone:	Téléphone:	Téléphone:

Enfants de moins de 18 ans	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant
Nom				
Prénoms (souligner le prénom usuel)				
Sexe	m f	m f	m f	m f
Date de naissance				
Lieu de naissance, Canton/Province, Pays				
Nationalité(s)				
Nom et prénoms de la mère (si celle-ci n'est pas identique avec la requérante ou l'épouse)				
Nom et prénoms du père (si celui-ci n'est pas identique avec le requérant ou l'époux)				

Voulez-vous participer au vote par correspondance? (Conformément à la loi fédérale du 19.12.1975 et à l'ordonnance du 16.10.1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger)	oui, avec lieu d'origine comme commune de vote ou oui, dans une ancienne commune de domicile (à préciser) domicilié de à	oui, avec lieu d'origine comme commune de vote ou oui, dans une ancienne commune de domicile (à préciser) domicilié de à
	Langue désirée pour le matériel de vote: français: allemand: italien:	Langue désirée pour le matériel de vote: français: allemand: italien:

Revue Suisse: (en ligne)	La VERSION EN LIGNE est la forme standard envoyée à l'adresse électronique (si existante) du/de la requérant/e (Veuillez indiquer votre adresse électronique au recto)	Je désire recevoir par email: si et lorsque disponibles, des informations sur d'autres thèmes, par ex. culture, économie, événements	Oui:
	En lieu et place de la version en ligne, je souhaite recevoir la version papier :		

Remarques

Par votre signature, vous certifiez que les indications ci-dessus sont complètes et véridiques et que vous avez reçu le memento pour les Suisses de l'étranger, soit dans sa forme électronique ou écrite.

Date:

Signature(s):

Est inscrit dans la base de données des Suisses de l'étranger le/la ressortissant(e) suisse qui a l'intention de prendre domicile pendant plus de 12 mois dans la circonscription consulaire, ou la personne qui acquiert la nationalité suisse par filiation, naturalisation, réintégration ou adoption et qui habite déjà dans la circonscription consulaire. L'inscription fournit des indications en vue de l'exécution de formalités officielles qui touchent l'immatriculé, par exemple dans le domaine de la protection diplomatique et consulaire, des passeports, de l'état civil, etc. Le traitement des données par cette représentation se base sur l'art 4 de la Loi fédérale du 24.03.2000 sur le traitement des données personnelles au Département fédéral des affaires étrangères et sur l'art. 11 du Règlement du Service diplomatique et consulaire suisse.